

Habilitation électrique – Non électricien



H0 B0 HOV : Pour exécutants ou Chargé de travaux

Durée : Formation initiale ou recyclage -1,5 jour

Opérations effectuées :

Réaliser ou diriger des opérations d'ordre non électrique qui concernent les parties d'une installation ou d'un ouvrage électrique

- Travaux de BTP, de voirie et de terrassement
- Maçonnerie d'un poste de transformation
- Nettoyage, désherbage
- Pose d'une gaine pour conducteurs électriques

BE Manœuvre : Chargé d'opération spécifique

Durée : Formation initiale 2 jours – Formation recyclage 1,5 jour

Opérations effectuées :

Exploiter des installations courantes

- Manœuvres de sectionneurs ou d'interrupteurs sur les tableaux
- Réarmement de disjoncteur
- Mise en marche, arrêt, réglage d'un équipement (machine)
- Branchement / débranchement d'équipements amovibles
- Mise à l'arrêt d'un transformateur HT/BT
- Manœuvres de consignation de cellule HTA (< à 50 000 KV) sous les ordres d'un HC

BS : Chargé d'intervention

Durée : Formation initiale 2 jours – Formation recyclage 1,5 jour

Opérations effectuées :

Réaliser des petites interventions simples sur une installation basse tension

- Remplacement à l'identique de lampes, accessoires (lustres, néons), prise de courant, interrupteur
- Réarmement de disjoncteurs
- Changement de fusibles
- Raccordement de matériel électrique sur circuit en attente (volet roulant, plaque induction, circulateur chauffage)

Lieu : Dans les locaux de l'AFC

Sanction : Avis d'habilitation

Période (à confirmer) : Initiale : 3 et 4 décembre (2 jours) – Recyclage : 5 et 6 décembre (1,5 jour)

Coût : Formation 2 jours : 760 €/personne - Formation 1,5 jour : 570 €/personne
Tarifs de groupe à partir de 8 personnes (nous consulter)

Symboles d'habilitation



Complété le cas échéant d'un second indice :

- **V** : Travail au voisinage de pièces nues sous tension
- **T** : Travail sous tension (TST)
- **N** : Travaux de Nettoyage Sous Tension (NST)
- **X** : Opérations 'spéciales' définies par une instruction de sécurité.

La première lettre majuscule

indique le domaine de tension des ouvrages sur lesquels le titulaire de l'habilitation peut travailler ou intervenir :

B : installation BT (*Basse Tension*), ou en TBT (*Très Basse Tension*)

H : installation HT (*Haute Tension*)

Suivi d'un second caractère

qui précise la nature des opérations que le titulaire peut réaliser :

- **0** : Travaux d'ordre non électrique
- **1** : Travaux d'ordre électrique
- **2** : Chargé de travaux d'ordre électrique
- **C** : Chargé de consignation
- **R** : Chargé d'interventions générales (*uniquement en BT*)
- **S** : Chargé d'interventions élémentaires (*uniquement en BT*)
- **P** : Opérations sur installations photovoltaïques
- **E** : Opérations spécifiques de 4 natures : Essais* / Vérification / Mesurage / Manœuvre

**L'attribut "Essai" peut également être associé aux habilitations B2V ou H2V.*

- L'habilitation **B** n'entraîne pas l'habilitation **H** et réciproquement.
- L'habilitation **BR** inclut l'habilitation **BS**.
- Une habilitation d'indice numérique (1 ou 2) entraîne l'attribution des habilitations d'indice inférieur, exclusivement pour les opérations sur les ouvrages du même domaine de tension pour une même nature d'opérations.
- Le titulaire d'une habilitation **BR** peut remplir les fonctions du chargé de consignation pour son propre compte et celui de l'exécutant qu'il dirige lors d'une intervention.
- Une habilitation **BC** ou **HC** n'entraîne pas l'attribution des autres types d'habilitation (**B1**, **B2**, **BR**, **H1**, **H2**).
- Une même personne peut cumuler des habilitations de symboles différents.
- Des habilitations spéciales '**X**' peuvent être délivrées pour des besoins particuliers. Elles doivent alors définir sans ambiguïté le domaine de tension ainsi que la nature et les limites des opérations auxquelles elles s'appliquent.



Depuis 2012 - Norme NF C 18-510

De nouveaux titres d'habilitation apparaissent ou disparaissent :

- **B0** Voisinage disparaît - B0 est conservé

Apparaissent :

- **BS** - Chargé d'interventions élémentaires, dédié aux opérations de remplacement et raccordement (à l'identique)
- **BP** - Installations photovoltaïque
- **BE/HE** - Essais / Mesurage / Manœuvre / Vérification